

Réserves ou réclamations du capitaine RECEVANT

Réserves ou réclamations du capitaine VISITEUR

Observations de l'arbitre :

Blessés :

	SANCTIONS	NOMS (en majuscules)	PRENOMS	Licence n°	A.S.	MOTIFS	
	DISQUALIFICATION lors d'une 3 ^{ème} exclusion						
	DISQUALIFICATION DIRECTE						
	EXPULSION						
	SIGNATURES APRES MATCH	CAPITAINE RECEVANT		CAPITAINE VISITEUR		ARBITRE(S)	

DUREE DES RENCONTRES :

1 Jeunes Gens et Jeunes Filles : 2 fois 30 minutes en élimination directe -- 2 fois 20 minutes en poules **1**

Tournoi « JG » et « JF » : 2 fois 20 minutes sans arrêt à la mi-temps (changement de camp)

Quand le match présente un caractère éliminatoire, en cas de résultat nul, une prolongation de 2 fois 5 minutes doit être jouée. Si le score est encore égal, jouer de nouveau 2 fois 5 minutes. Si le score est toujours nul, appliquer la mort subite : engagement au centre du terrain par un jet d'arbitre, l'équipe vainqueur est celle qui marque le premier but.

1 Temps d'exclusion : 2' tant en match simple qu'en tournoi.

RAPPEL DE LA REGLE 3.4 DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA FF SPORT U :

Règle 3.4 : L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, qu' après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), et au capitaine de l'équipe adverse dans le cas des sports collectifs :

- de sa licence valide, ou à titre exceptionnel d'une attestation délivrée par la ligue accompagnée d'une pièce d'identité officielle (carte d'étudiant, carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour)
- à défaut : d'une pièce d'identité officielle (cf. ci-dessous) ou d'une attestation de perte délivrée par la gendarmerie ou le commissariat de police et à condition que sa qualité de licencié FF Sport U ait pu être vérifiée avant le début de la compétition.

La présentation des pièces ci-dessus signifie que l'A.S. est en possession du certificat de non contre indication à la pratique du sport de compétition.

Si vous n'êtes pas en règle, ne jouez pas ! Votre équipe perdrait le match par pénalité et vous nous exposeriez à des sanctions individuellement graves.

RESERVES – RECLAMATIONS ou ACCIDENTS :

A rédiger sous la dictée du capitaine de l'équipe plaignante. A confirmer par télégramme et lettre dans les 24 heures.